

UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI
Ecole nationale des Sciences Appliquées
M'HANNECH II
AVENUE SEBTA
BP 2222
TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT sur offres de prix N° 01/ENSATE/2020

Gestion en concession du centre de photocopie de l'école nationale des sciences appliquées de Tétouan.

Le lundi 06 Juillet 2020 à partir de 11 h du Matin, il sera procédé, dans la salle des réunions de l'école nationale des sciences appliquées de Tétouan, sise à l'Avenue Palestine, M'hannech II Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 01/ENSATE/ 2020 relatif à la Gestion en concession du centre de photocopie de l'école nationale des sciences appliquées de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux du Service économique de l'école.

Il peut être envoyé par voie postale aux concurrents dans les conditions prévues à l'article 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'université Abdelmalek Essaâdi, ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé au lien : www.marchespublics.gov.ma ou bien du site électronique de l'école : http://www.ensa-tetouan.ac.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à 3.000,00 Dhs (Trois Milles Dhs);

La Mise à prix annuelle estimée par l'administration est de 10.000,00 Dhs TTC annuellement (Dix Mille Dhs annuellement).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les plis des concurrents sont :

- soit déposés contre récépissé, dans les bureaux du service économiques de l'école ;
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- soit remis séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une visite collective des locaux réservée pour le centre de photocopie de l'ENSA de Tétouan, sera organisée le lundi 22 juin 2020 à 11h 30 min du matin, à l'école nationale des sciences appliquées de Tétouan.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation :

<u>Remarque</u>: la caution provisoire doit être libellée au nom de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tétouan.